



---

Email : [contact@veille-citoyenne-brd.fr](mailto:contact@veille-citoyenne-brd.fr)

Téléphone : 06 10 91 38 75

Adresse : **Mairie – BP1 Place de la Mairie**  
**38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU**

Site : <https://veille-citoyenne-brd.fr>

Madame Caroline GADOU, Sous-Préfète de La Tour du Pin  
19 bis rue Joseph Savoyat  
CS 30205  
38354 La Tour du Pin

Copie : Monsieur Gérard DEZEMPTE, Président de LYSED

Tignieu-Jameyzieu, le 18 octobre 2019

**Objet : PCAET Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné (LYSED)**

Madame la Sous-Préfète,

Notre association a notamment pour objet d'assurer une veille citoyenne sur les dossiers structurants en lien avec le développement territorial des 2 communautés de communes de la Boucle du Rhône en Dauphiné. A ce titre elle s'intéresse en particulier à la mise en œuvre sur LYSED et sur les Balcons du Dauphiné de leur Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Nous nous permettons de vous solliciter pour vous faire part de notre inquiétude concernant la mise en œuvre du PCAET sur LYSED. En effet, selon les délibérations de la Communauté de Communes, aucune action n'a été menée depuis la délibération prise le 2 octobre 2018 « *autorisant le Président à s'attacher les services d'un bureau d'études spécialisé pour accompagner la Communauté de Communes dans la mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territorial* » (délibération en pièce jointe).

Nous avons sollicité Monsieur Gérard DEZEMPTE, Président de la Communauté de Communes, par un courrier daté du 18 juillet 2019 pour lui demander qu'il nous précise si ce bureau d'études avait été choisi ou la date à laquelle serait fait ce choix, le planning de mise en œuvre du PCAET ainsi que les modalités de concertation du public retenues par la Communauté de Communes (courrier en pièce jointe). Ce courrier est resté sans réponse et nous avons fait une relance par un courrier daté du 18 septembre 2019 (courrier en pièce jointe), courrier également resté sans réponse à ce jour.

Nous avons par ailleurs noté que la Communauté de Communes a décidé lors de la réunion du Conseil communautaire du 17 septembre dernier de modifier le budget principal en diminuant la rubrique D 011 - 717 (Etudes et recherches) de 50 000 € (délibération en pièce jointe). Cette décision ramène à zéro le montant 2019 consacré aux Etudes et recherche. Nous en déduisons qu'aucune action d'un bureau d'études spécialisé ne pourrait être menée en 2019 sur le PCAET.

Comme nous l'indiquons dans notre courrier du 18 septembre 2019 au Président de la Communauté de Communes, nous craignons que le lancement du PCAET ne puisse être fait avant la fin de la mandature, ce qui le reporterait, dans ce cas, probablement en 2<sup>ème</sup> partie de l'année 2020. Cette situation serait préjudiciable à tout notre territoire et plus largement à toute la Nation et à la Planète dans la mesure où ces PCAET sont l'un des outils importants devant permettre de tenir les objectifs de la France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tel que définis dans l'accord de Paris sur le climat, adopté en décembre 2015 lors de la COP21.

Nous vous remercions par avance pour l'intérêt que vous porterez à ce courrier et restons à votre disposition pour toute information complémentaire. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-Préfète, nos respectueuses salutations.

André MANSIAUX

*Président de Veille Citoyenne de la Boucle du Rhône en Dauphiné*

PJ : 4

- *Délibération LYSED N° 2018 - 60 du 2 octobre 2018 sur mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial*
- *Courrier Veille Citoyenne BRD du 18 juillet 2019 à Monsieur Gérard DEZEMPTE, Président de LYSED*
- *Courrier Veille Citoyenne BRD du 18 septembre 2019 à Monsieur Gérard DEZEMPTE, Président de LYSED*
- *Délibération LYSED N° 2019 - 69 du 17 septembre 2019 sur décision modificative N°1 du Budget principal*